LE JOURNAL DE GOLINHAC

BULLETIN MUNICIPAL N°6

AVRIL 2023 A DECEMBRE 2023 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE /MAIRIE DE GOLINHAC / NE PEUT PAS ETRE VENDU / IMPRIME PAR NOS SOINS

Sommaire

1 **Le mot du Maire**

2 **Les infos mairie :**

p 2- Travaux et achats
p 5- Actualités
p 7- Portes ouvertes
p 8- Le budget
p 9- Etat civil
p 10- Conseils municipaux

11 **Communauté de commmunes**

12 **L'Aide à Domicile en Milieu Rural**

13 **Le SMAEP**

14 **Le SMICTOM**

15 **L'eau et L'espace formation emploi**

16 **Le Geste Eco-Citoyen**

17 **La Vie du Village**

19 **Portrait**

20 **Culture**

21 **Bibliothèque et Associations**

24 **Un peu d'histoire locale**

NUMEROS UTILES

MAIRIE

Tél : 05 65 44 50 12
Fax : 05 65 44 52 40
Adresse : Le Bourg 12140 Golinhac
Mail : golinhac@orange.fr
Site : https://notremairiegolinhac.fr (en cours de réalisation)
Page facebook : commune de Golinhac

le maire et ses conseillers sont à votre écoute, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00
Les 1er et le 3ème samedi du mois : de 8h30 à 12h00

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTAL LOT & TRUYERE

18 avenue Marcel Lautard 12500 Espalion
05 65 48 29 02 - mail : secretariat @3clt.fr
Site : comtal-lot-truyere.fr

CENTRE SOCIAL RURAL D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

3 rue du collège 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 49 57
centresocial.entraygues@wanadoo.fr

ESPACE EMPLOI FORMATION
05 65 44 49 58 - pre.entraygues@orange.fr
ADEL Association pour le Développement Local
MISSION LOCALE le 2ème vendredi du mois su RDV uniquement
05 65 73 85 85

ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Les mardis de 9h30 à 11h30 sur RDV uniquement
05 65 73 04 00

ASSISTANTES SOCIALES MSA 1er jeudi du mois sur RDV
05 65 75 76 40

CPAM les lundis de 15h à 16h

POINT INFO SENIORS 1er vendredi du mois de 9h30 à 12h sur RDV uniquement - 05 65 48 92 83

ADMR D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

16 Quai du Lot 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 61 62 21

TRESORERIE D'ESPALION

Via Podensis 4-6 Avenue d'Estaing 12500 Espalion
05 65 44 02 05

SMAEP DE MONTBAZENS-RIGNAC (service usagers-eau potable)

9 rue des Artisans - ZA le Fargal
05 65 47 97 20
mail : usagers.smaepmr@orange.fr
www.smaep-montbazens-rignac.fr

GENDARMERIE D'ENTRAYGUES

1 chemin de la Roussilhe 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 50 03

LE MOT DU MAIRE

Chers Golinhacoises et Golinhacois,

La nouvelle année 2024 est déjà arrivée depuis un bon mois… le nouveau bulletin municipal la rejoint !

C'est avec grand plaisir que nous vous le proposons. Comme à son habitude, il vous relatera toutes les nouvelles golinhacoises de ces derniers mois, tout en vous tenant informés des gestes citoyens ou informations plus générales mais tout aussi importantes.

Le 13 janvier avaient lieu les vœux de la municipalité, je profite de ces quelques lignes pour vous renouveler tous mes meilleurs vœux pour 2024 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Je renouvelle tous mes remerciements à M. Nicolas BESSIERE, Président de notre Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère et à M. Jean-Claude ANGLARS, Conseiller départemental de notre canton Lot et Truyère et Sénateur de l'Aveyron pour leur présence ce jour-là, pour leur accompagnement dans nos projets et pour le bon travail que nous réalisons ensemble pour Golinhac et notre territoire.

2024 sera pour Golinhac une année de travaux, de changements visibles : les couvent et ancienne école dès le printemps, les aires de Régaus et du plan d'eau courant de l'année et le nouveau lotissement cet automne entre autres.

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle année 2024.
Bien à vous,

Alexandre BENEZET,
Maire de Golinhac

Monsieur Alexandre Bénézet, Maire de Golinhac,
le Conseil municipal ainsi que le personnel communal,
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Mairie de Golinhac
Le Bourg 12140 GOLINHAC

Conception : Julie S - www.juliegrachisme.fr / Photos : A. Bénézet

LES INFOS MAIRIE

Les travaux et achats

Place du village

Début juin, le sol de la place a été entièrement refait. Celui-ci datait de 25 ans, il était usé, sali et présentait un défaut d'évacuation des eaux pluviales. Le sable a été entièrement changé et compacté. Les travaux ont été réalisé par l'entreprise Layrac.
Ces travaux font suite à la restauration de la fontaine et l'aménagement d'un accès handicapé, réalisés l'année passée. La place avec son agréable terrasse de l'Auberge «la Bastide d'Olt» entre clocher et monts d'Aubrac est désormais toute propre !

Logements HLM

Les boiseries des logements communaux du Cagnatié étaient très usées et le bois craquelé. Il était impossible pour le peintre de simplement les vernir. C'est donc vers la peinture que le choix de l'artisan et de la municipalité s'est porté.
Les façades se parent donc maintenant d'un joli vert amande qui rajeunit le bâtiment.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise AP2B (Luc Burguière)
Des travaux ont aussi été réalisés dans le logement libéré par la famille Nolorgues :

- peintures intérieures du rez de chaussée
- mise en place d'un poêle et gainage à la place de la cheminée
- électricité remise aux normes
- changement de la hotte de la cuisine
- remise en état de la ventilation

Dans les HLM (en face de la salle des fêtes) les dessous de toits ont également été peints par la même entreprise.

Logement communal du Bourg

Dans le bourg, un gros travail de rejointement a été effectué par le maçon local Eric Burguière sur la maison occupée par Mme Sophie Barbieux.
Ce travail donne à la maison une meilleure isolation et sans conteste un nouveau cachet à cette dernière mais aussi à la rue.

Aménagement de la Fouillade basse

Afin de faciliter l'accès aux maisons de la Fouillade, un élargissement de la route a été effectué par l'entreprise de travaux public Layrac

Extinction de l'éclairage public

Depuis fin juillet l'éclairage public de la commune s'éteint de 23h à 5h du matin.
Le week-end, l'éclairage reste allumé dans la rue principale du village.
Des problèmes techniques n'ont pas permis pour l'instant de le mettre en place dans 4 lieux -dits : La Julinie, La Sensaguerie, Firminhac et St Râme.
Ces travaux ont été réalisés par l'électricien local Anthony Vernhes.
Certains dysfonctionnements ont été constatés, ils sont en cours de régulation, merci de votre patience !

Les routes

Grosse année de travaux! Les routes de la Brousse, Massip, Les Gandalgues, Le Relais, La Prade, La Lande, Le Landaménou, la descente allant vers Castailhac ainsi que l'embranchement ont été entièrement refaits.
Un travail en plusieurs étapes : élagage des arbres, curage des fossés, arasement, balayage, pose de grave, préparation, séchage et enfin goudron.
Un gros travail de pata a été effectué sur plusieurs routes : Le Battedou, Le Bois d'Izard, La Garrigue, La Pradelle, Las Carriols, La Vayssière et Pradels.

Nettoyage du site du dolmen

Dans le cadre des journées du patrimoine, un grand nettoyage a été fait sur le site du dolmen du Puech de Molière (à côté de la Borie du Mas) Au fur et à mesure du débroussaillage, les pierres sont apparues une à une, moment qui a ému les participants.

Passage de la balayeuse de l'intercommunalité

Mi octobre les rues de notre village ont eu droit à un nettoyage réalisé par la balayeuse acquise en achat mutualisé par la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère.
La commune a choisi d'adhérer à ce service 2 fois par an. Ce service est proposé avec un chauffeur dédié sur une journée entière. La balayeuse est équipée de karcher, aspirateur à feuilles et ses brosses permettent d'arracher les herbes.

Vestiaires de foot

Vestiaires de foot, l'ancien chauffe-eau au gaz d'origine ne fonctionnant plus a été remplacé par un chauffe-eau électrique mieux adapté. Travaux effectué par Delbouis Energies.

Changements de portes d'entrée

Changement de la porte d'entrée au logement occupé par Morgane Brévier et Damien Cavalié. Dans l'ancienne maison Delmas dans le village.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise par l'entreprise Goli Menuiserie.
Ce changement permet moins de déperdition de chaleur, et fini d'embellir la maison, dont la façade a été refaite l'année passée.

Chauffage aérotherme et VMC

Un chauffage aérotherme a été installé dans l'ancienne école publique devenu local du foyer rural pour la durée des travaux au couvent-école. Ce local accueille le lundi soir les activités de dessins-peinture, un jeudi soir sur deux les activités autour de la photo et un samedi par mois les activités d'art créatif.
Des travaux ont été réalisés pour améliorer la VMC de la salle des fêtes.
Ces travaux ont été réalisé par l'entreprise d'Anthony Vernhes

Terrain de quilles

Divers travaux électriques ont été effectués dans le local des quilles pour faciliter la vie de l'association.
Nous avons commandé à la scierie Remize des poutres pour les fonds de jeux et ont été installées par les bénévoles de l'association.

Entretien des espaces verts

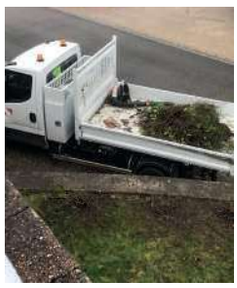

Petite remise en beauté pour tous les espaces verts de notre village.
Sécateurs, taille haies et râteaux n'ont pas eu de répit. Merci à nos agents communaux pour ce beau travail!

Adressage

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022). Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des lieux-dits, des voies publiques et privées ouvertes à la circulation.
Le numérotage des maisons est dorénavant obligatoire et exécuté par arrêté du maire.
Ces données seront versées dans des «bases adresses locales » (BAL) qui viendront alimenter la «Base Adresse Nationale ». https://mes-adresses.data.gouv.fr
La municipalité a reçu La Poste et Le Smica afin qu'ils leur présentent leurs propositions quant à la mise en place de celle-ci. La Poste a été retenue et une commission d'élus a été créée afin de travailler sur le dossier. La mise en place définitive est prévue pour la fin de l'année 2024.

Pourquoi mettre en place une démarche d'adressage ?
La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile…), les entreprises (fournisseurs d'énergie, livreurs, services GPS…) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement).
Un adressage complet est également indispensable pour les communes concernées par un plan de déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH). Le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite en effet, à la différence du réseau cuivre, que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse (SNA) par un numéro HEXACLE, clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro.
La population sera informée tout au long du processus.

Actualités

Audit Financier

Cet audit comptable et financier consiste en un examen des états financiers de la commune. En d'autres termes, il sert à évaluer la gestion économique et comptable. L'audit financier est un examen qui permet de démontrer la régularité et la sincérité des comptes.
Ce dernier, a été commandé par M. le Maire et a été présenté le 6 avril aux élus par M. Bousquet.
A l'heure ou nous nous engageons pour la réalisation du projet de réhabilitation du couvent/école, cet audit nous a rassurés sur la bonne santé financière de la commune.

80 ans du Centre d'Incendie et de Secours d'Entraygues-sur-Truyère

Le Dimanche de Pâques, M. le Maire s'est rendu à Entraygues-sur-Truyère pour fêter les 80 ans du Centre d'Incendie et de Secours.
De beaux souvenirs ont été rappelés. Hommage aux fondateurs , ils étaient 32 , et aux 140 hommes et femmes Sapeurs Pompiers, qui se sont succédés jusqu' à ce jour .
Remerciements et reconnaissance à ces femmes et hommes, tous volontaires, qui s'engagent tous les jours pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Réunion de présentation de la fibre

Le 26 avril les conseillers fibre d'Orange sont venus présenter «la fibre» et répondre aux questions des usagers.

70 ans d'Oc'téha

Oc'téha (ex Habitat Rural) fêtait ces 70 ans le 20 septembre, à Rodez. Un beau parcours au service du développement de l'habitat en Aveyron, et maintenant dans les départements limitrophes.
Un parcours largement rappelé par son président Michel Causse, et son équipe. Ce fut l'occasion pour M. le Maire de rencontrer de nombreux élus venus témoigner des services apportés. Félicitations ! Pour rappel une permancence Oc'teha a lieu tous les derniers vendredis du mois à la mairie d'Entraygues sur Truyère (rénovations énergétiques, subventions...).

Assemblée générale de l'association Sur les Pas de St Jacques

Le 29 septembre, M. le Maire s'est rendu à la Mairie de Saint Alban sur Limagnole en Lozère, pour l'Assemblée Générale de l'Association Sur les Pas de Saint Jacques présidée par M. Jean-Claude Anglars.
L'occasion de rassembler le réseau des maires des communes traversées par le GR-65- Voie du Puy-en-Velay, les professionnels hébergeurs et les représentants des Offices de Tourisme, des associations de randonnées pédestre, des agences départementales de tourisme… pour partager le bilan de saison et les perspectives d'actions en commun pour la valorisation touristique et culturelle du Chemin de St Jacques!
Lara et Léa de l'Agence française des chemins de Compostelle sont intervenues pour présenter les travaux de l'AFCC : étude des publics, label« Accueil Chemin de Compostelle » et label « Commune halte », auquel la commune de Golinhac a dernièrement postulée.

Visite de la nouvelle usine de production en eau potable

Lors de la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction en eau Potable de Montbazens-Rignac, du 22 septembre, deux conseillères municipales ont pu visiter à Lassouts, sur le site de Lous, la nouvelle usine de production en eau potable.
Basée en aval du lac de Castelnau-de-Mandailles, celle-ci sera mise en service durant le second trimestre 2024. D'un débit maximal de 360 m3 par heure, elle permettra d'alimenter 20 000 personnes.
Ce projet, initié en 2019 par Yannick Recoules directeur du SMAEP a aujourd'hui bien pris forme.

Réunion de présentation des travaux sur la RD 904

Le 9 octobre, M. Anglars, Mme Lafon et les services du Conseil Departemental de l'Aveyron sont venus présenter aux élus de Golinhac, Espeyrac et Entraygues-sur-Truyère les travaux qu'ils vont engager sur la RD 904 entre «Le Poteau», sur la Commune de Golinhac et Entraygues-sur-Truyère.
Ces derniers ont pu consulter les plans des travaux à venir : rectifications de virages, élargissement et mise en conformité de la chaussée.
M. le Maire a demandé le goudronnage sur la totalité de la route entre Golinhac et Entraygues-sur-Truyère, ainsi que la pose d'un rail de sécurité en bois le long du terrain de football.
Le chantier devrait débuter au printemps 2024.

Forum de la ruralité

M. le Maire s'est rendu au forum de la ruralité organisé le 1er décembre à Rignac.
L'Association Départementale des Maires, l'Association des Maires Ruraux et les collectivités territoriales du département étaient réunies pour se concerter autour de différents ateliers thématiques :

- Aménagement du territoire
- Ecole et jeuness
- Santé et accès aux services à la population
- Statut de l'élu et gouvernance territoriale
- Ingénierie et financement des projets

PORTES OUVERTES AU COUVENT ET ÉCOLE PRIVÉE

Samedi 22 Avril, avait lieu les portes ouvertes à tous les golinhacois-es aux anciens couvent et école avant travaux ! Un moment proposé par la mairie pour présenter le projet de rénovation et en discuter. Une occasion de revoir les lieux tels quels, avant qu'ils retrouvent une nouvelle vie.
Coco Architecture, maître d'oeuvre, nous a présenté le projet et sa philosophie. Réemploi, matériaux sourcés au plus proche, respect du bâti et de son histoire.
Une rénovation pour les marcheurs du Chemin de Saint Jacques, ou les cyclistes de la V86 (vélo route de la vallée du Lot).
Mais également un futur tiers lieu qui sera pour tous les habitants un espace ouvert où l'on pourra se réunir, travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle.
Une future salle des fêtes et une scène extérieure sont aussi au programme pour des moments festifs et culturels.
De nombreux habitants ont répondu présent ainsi que nos conseillers départementaux M. Anglars et Mme Lafon et notre conseillère régionale Mme Sahuet.
Vivement 2025 pour l'inauguration.

LE BUDGET

Présentation du budget primitif 2023

Lors du conseil municipal du 14 avril, le conseil municipal a :
- Approuvé les comptes de gestion 2022
- Voté les comptes administratifs 2022 et affectation des résultats
- Voté les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
- Voté les budgets primitifs 2023

Les 3 budgets des la commune

Budgets logements :
- entretien et rénovation des logements communaux

Budgets équipements touristiques :
- travaux Auberge la Bastide d'Olt

Budget principal :
- fonctionnement et investissements

Création d'un budget annexe pour le futur lotissement

Monsieur le Maire a rappelé que par délibération en date du 29 mars 2022, le conseil municipal a décidé d'acquérir les terrains cadastrés section C parcelles 1 368, 1369, 1 370, 1371 d'une superficie totale de 6 723 m2 dans la continuité du lotissement La Landette afin de créer un nouveau lotissement communal de 5 lots à bâtir.
Il est rappelé que les opérations relatives aux lotissements doivent être inscrites au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la Collectivité et individualiser les risques financiers associés à de telles opérations. Aussi, il est nécessaire de créer un budget annexe assujetti à la Taxe sur la Valeur Ajoutée , au sein duquel seront identifiées toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots à bâtir. Ce budget annexe a été voté lors du conseil municipal du 14 décembre.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les logements vacants depuis 2 ans.

Le conseil municipal a donc décidé de reconduire sur 2023 les taux de fiscalité communaux sans augmentation, comme suit :
- ***Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.58 %***
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24.96 %
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 3.97 %

Vous pouvez retrouver les délibérations du budget dans le compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2023 sur le site de la commune.

Ils nous ont quittés

- ***Gilbert Carmarans,*** décédé le 8 janvier 2023 à Rodez , a été inhumé à Golinhac
- ***Gilbert Brouzes,*** décédé le 15 janvier 2023 à Bozouls, a été inhumé à Golinhac
- ***Emilie Cantarel***, veuve ***Calvinhac***, le Bourg, décédée le 12 avril 2023 à Cahors, a été inhumée à Golinhac
- ***Roger Rolland***, le Poteau, décédé le 14 avril 2023 à Espalion, a été inhumé à Golinhac
- ***Lucien Dupieu***, décédé le 15 juillet à Fonteilles, a été inhumé à Campuac
- ***Odet Burguière***, le Bourg, décédé le 11 août 2023 à Bozouls, a été inhumé à Golinhac
- ***Emilienne Castanié***, veuve ***Barre***, les Gandalgues, décédée le 19 août 2023 à Rodez
- ***Suzanne Rouquette***, veuve ***Madrières***, Firminhac décédée le 27 août 2023, a été inhumée à Golinhac
- ***Roger Laporte***, décédé le 5 octobre 2023 à Entraygues, a été inhumé à Golinhac
- ***Marie-Louise Méjane***, veuve ***Gros***, à Massip, décédée le 5 octobre 2023, a été inhumée à Golinhac
- ***Thérèse Belloc***, veuve ***Maillebuau***, à la Borie du Mas, décédée le 20 octobre 2023, a été inhumée à Campuac

Ils se sont dit oui

- ***Anne Lengrand et Jean-François Marazanof*** se sont mariés à la Mairie de Golinhac le 26 août 2023
- ***Laurine Zaczyk et Guillaume Piron*** se sont mariés à la Mairie de Golinhac le 1er juillet 2023
- ***Brigitte et Bruno Méjane*** se sont dit oui pour leur 40 ans de mariage à la Mairie de Golinhac le 15 juillet 2023

Nouveaux habitants

- Bienvenue à ***Guylaine*** et ***Hervé Soyris*** qui ont emménagé en résidence secondaire en avril dans le Bourg (ancienne maison Eliane Galan et Fabrice Mercier)
- Bienvenue à ***Corinne Peigne*** et ***Jean-Luc Blanquet*** qui ont emménagé en résidence secondaire en avril à Rébombigues
- Bienvenue à ***Katia Serroen*** et ***Gérald Pauillac*** qui ont emménagé en résidence secondaire pendant l'été dans le Bourg (ancienne maison Horn)
- Bienvenue à ***Claude Brossier*** qui a emménagé en août dans le logement communal au-dessus de l'ancienne école publique, en résidence principale,le temps des travaux dans sa maison (ancienne maison Chaliès)
- Bienvenue à ***Anaïs Gardans*** et ses enfants qui ont emménagé, en résidence principale, en septembre dans les HLM du Cagnatié
- Bienvenue à ***Nicolas Sabatié*** qui a emménagé en résidence principale, à la Fouillade
- Bienvenue à ***Claire Tison*** et son compagnon qui ont emménagé en résidence principale, au Battedou
- Bienvenue ***M et Mme Chaussé*** qui ont emménagé en résidence principale, à l'automne, à la Burguière Vieille (ancien gîte René et Françoise Jany)
- Bienvenue à ***M et Mme Bernard*** qui étaient en résidence secondaire et qui ont emménagé en résidence principale à la Fabrègue

Ordre du jour des derniers conseils municipaux

* ***Conseil municipal du 7 juin***

- Approbation du compte-rendu du dernier Conseil municipal
- Renouvellement du bail commercial avec la SARL NVL et avenant
- Modification de la délibération DL20230414-04 du 14/04/2023 concernant le RIFSEEP
- Règlement du prêt des barnums
- Convention de mise à disposition d'une serre au Foyer Rural de Golinhac
- Renouvellement du groupement de commande pour l'entretien et la modernisation du réseau d'éclairage public
- Reconversion du site des anciens couvent et école en gite d'étape et tiers lieux :
  . Autorisation de contracter un emprunt - choix de la banque
  . Adoption de l'opération et mise à jour du plan de financement prévisionnel
- Convention de servitudes avec ENEDIS pour une canalisation souterraine HTA
- Questions diverses

* ***Conseil municipal du 05 octobre***

- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
- Convention de servitude avec ENEDIS
- Modalités d'accomplissement de la journée de solidarité - 1607 heures annuelles
- Création d'une deuxième autorisation de stationnement sur la commune (taxi)
- Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique à compter de 2023
- Redevance pour occupation du domaine public (dont emplacement camion pizza)
- Gardiennage des églises
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2023
- Questions diverses

Conseil municipal du 14 décembre

- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - exercice 2022
- Auberge la Bastide d'Olt - vote des tarifs 2024
- Désignation d'un référent déontologue
- Création d'un budget annexe lotissement
- Questions diverses

Vous pouvez lire les procès verbaux des conseils municipaux sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie et sur le site internet de la commune.

Bulletin intercommunal

Le bulletin d'information a été livré dans vos boîtes aux lettres semaine 2 : entre le 8 et le 12 janvier 2024 ! Cette édition est spécialement consacrée à l'aménagement et urbanisme du territoire.
Le PLUi du territoire des 21 communes (Bessuéjouls, Bozouls, Campuac, Le Cayrol, Coubisou, Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Espeyrac, Estaing, Le Fel, Gabriac, Golinhac, Lassouts, La Loubière, Montrozier, Le Nayrac, Rodelle, Saint Côme d'Olt, Saint Hippolyte, Sébrazac, Villecomtal) est en cours d'élaboration.
Retrouvez dans ce bulletin toutes les clés de compréhension du PLUi : qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ? Quels en sont ses enjeux et ses objectifs ? Quelles sont les étapes et le calendrier prévisionnel ? Que dit la loi ? Comment puis-je m'informer, m'exprimer ? …

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le trouver sur ***«panneau pocket»*** (il suffit de télécharcher l'application sur votre téléphone. Ou vous pouvez aussi le trouver sur le site de la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère :
https://comtal-lot-truyere.fr/

La Communauté de Communes Comtal Lot Truyère

Tous les élus des communes de la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère font partie de commissions :

- ***tourisme***
- ***communication attractivité***
- ***urbanisme***
- ***administration moyens généraux***
- ***culture***
- ***mutualisation***
- ***finances***
- ***social, emploi***
- ***sport***
- ***économie***
- ***assainissement***
- ***bâtiments, voirie***

Voici un petit retour des actions mises en place par la commission mutualisation.

Commission Mutualisation

La commission s'est interrogée sur les achats qui pourraient être mutualisés.
Suite à ce questionnement des questionnaires ont été envoyé dans toutes les mairies pour recenser les besoins et attentes de celles-ci.
Différents marchés à bon de commande mutualisé ont été retenus et chaque mairie a eu le choix d'y adhérer ou pas.

Les différents marchés à bon de commande mutualisé des projets

Les jeux extérieurs et équipements sportifs

C'est le 1er marché à commandes à avoir été lancé. Suite à l'appel d'offre 4 sociétés ont répondu. Celle retenue est SECURIT'JEUX. 19 communes sont concernées par ce marché. L'entreprise est intervenue au mois de mars sur chaque comune concernée

Les extincteurs

Collecte des données. Appel d'offre 3ème trimestre 2023.
Une demande a été faite pour des périodes de formations des agents à l'usage des extincteurs : la Communauté de Communes a fait la demande auprès du CNFPT pour essayer d'obtenir une formation Intra.

Les défibrillateurs

Les cloches d'église

Le procédé sera le même pour les défibrillateurs et cloches :
- rédaction du marché - envoi du marché aux communes pour validation - mise en ligne du marché -ouverture des offres en présence de Nathalie COUSERAN, présidente de la commission CAO Mutualisation
- invitation de tous les élus composant la CAO pour l'analyse des offres et pour retenir l'entreprise prestataire

Le lancement de ces 3 appels d'offres a été réalisé durant le 3ème trimestre 2023, pour une mise en application au 1er janvier 2024.

La mutualisation sur le territoire c'est aussi

Ingénierie issue de la Communauté de Communes :
- service ressources humaines (mise à disposition ponctuelle d'agents),
- marchés publics (conseil, appui technique), services techniques avec les missions d'une dessinatrice qui travaille sur des projets communaux
- achats groupés d'équipements,...

+ toutes les formes de mutualisation qui peuvent exister entre communes (mutualisation de personnel et d'équipements).

Evolution du service Mutualisation

- Un appui technique au projet peut être apporté à toutes les communes du territoire communautaire.
- En s'appuyant sur le même principe que pour le poste de la dessinatrice (Séverine CARON), le service Mutualisation de la Communauté de Communes pourrait être mis à disposition 3 jours par an.

Achat mutualisé d'une balayeuse

- Achat de la balayeuse chez UGAP.
- Réception du matériel courant juin 2023
- Budgétisation d'un chauffeur 2ème semestre 2023 : embauche d'un agent technique à temps complet
- Coût du matériel maximum : 255 000 €HT
- Coût journalier d'utilisation (chauffeur compris) : 450 euros
- Un mail a été envoyé à toutes les communes pour connaitre celles qui sont intéressées pour utiliser cet équipement
- Les caractéristiques du camion ont été jointes au mail.

Total d'utilisation : environ130 jours par an.
- Service opérationnel fin août/début octobre

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

ADMR d ENTRAYGUES

16 QUAI DU LOT
12140 ENTRAYGUES SUR TRUYERE

NOUS CONTACTER :

Email : entraygues@fede12.admr.org

05 65 51 62 21

ADMR des services pour toute la famille

Présentation :

L'association ADMR d ENTRAYGUES intervient sur 9 communes dont Golinhac.
Elle est animée et dirigée par une équipe de bénévoles qui encadre une équipe de salariés composée de 33 aides à domicile, 3 agents multi services, 3 secrétaires et 3 aides à domicile pour des gardes de jour et de nuit.

Horaires : Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h

Services et soins aux seniors

- Aide et accompagnement à domicile
- Transport accompagné
- Garde et visite à domicile jour et nuit
- Téléassistance
- Livraison de repas et de courses à domicile
- Petits travaux de bricolage et de jardinage
- Ménage, repassage
- Hospitalisation à domicile
- Aide aux aidants
- Sorties - Loisirs

Accompagnement du handicap

- Aide et accompagnement à domicile
- Transport accompagné
- Garde et visite à domicile jour et nuit
- Petits travaux de bricolage et de jardinage
- Aide aux aidants
- Sorties - Loisirs

D'autres services faits pour vous !
Ménage et repassage
Assistance administrative
Livraison de repas et de courses à domicile

Enfance et parentalité

- Garde d'enfants à domicile
- Aide aux devoirs/soutien scolaire à domicile
- Soutien à la parentalité à domicile

D'autres services faits pour vous !
Ménage et repassage
Petits travaux de bricolage et de jardinage
Livraison de repas et de courses à domicile

Entretien de la maison

- Ménage et repassage
- Petits travaux de bricolage et jardinage
- Livraison de repas et de courses à domicile
- Gardiennage de maison/animaux : «partez zen»

D'autres services faits pour vous !
Assistance administrative
Garde d'enfants à domicile

Aide aux aidants

Être seul(e) face à la maladie ou le handicap d'un membre de son entourage peut être une épreuve. C'est pourquoi, l'ADMR met à votre disposition des solutions de soutien et d'accompagnement adaptées.

- Accueil, écoute et orientation
- Formation
- Services à domicile, à aide au répit et soutien des proches aidants
- 6 octobre journée nationale des aidants

Le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable (SMAEP)

2022

Extrait du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public, adopté en conseil et disponible dans les Mairies/Communautés qui composent le SMAEP de Montbazens-Rignac et sur le site internet siaep.montbazens.rignac.com

TERRITOIRE

37408 abonnés
68370 habitants des-servis

Le service d'eau potable du SMAEP de Montbazens-Rignac regroupe ***46 communes*** et 3 ***EPCI*** (Établissement public de coopération intercommunale)

EXPLOITATION

Gestion en régie par le SMAEP de MONT-BAZENS-RIGNAC Depuis le 01/01/2021

Depuis le 1er janvier 2021, une gestion publique du service de l'eau a été mis en œuvre, au travers d'une régie, pour la gestion des usagers. Le syndicat exerce donc la compétence eau dans sa globalité en s'appuyant sur des contrats de prestation de services et reposant sur la distinction des missions de Production d'une part et de Distribution d'autre part.
L'eau est distribuée à ***37 408 abonnés*** (+ 1,6% par rapport à 2021)

PRODUCTION

11 Ressources propres

- Des ressources propres au Syndicat : ***2 prises en rivière et 9 sources*** ont fourni ***5 954 998 m³*** d'eau traitée.
- Des ***importations*** des collectivités voisines d'un volume total de ***850 616 m³***.
- 3 importateurs distincts : Rodez, SIAEP de la Haute Vallée de l'Aveyron, SMAEP du Ségala.

DISTRIBUTION

Un réseau de 2 398 km
4 371 487 m³ consommés

En 2021, l'ensemble des abonnés à consommé ***4 371 487 m³*** soit en moyenne ***320 litres par abonné et par jour.***
Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs...), ***le rendement du réseau s'établit à 73,22%*** en 2022 (il était de 72,21% en 2021).

QUALITE

Bonne

Le bilan fournit par l'Agence Régionale de Santé indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité avec un taux de conformité de près de 99%.
La démarche relative à la mise en place des périmètres de protection de la ressource en eau est en cours.

PRIX

228,35€ pour 120m²

Le ***prix*** du service comprend une part fixe dite ***abonnement et un prix au m³ consommé***. Un abonné domestique consommant 120m³ payera en 2023 la somme de 228,35€ (sur la base du tarif du 1er janvier 2023, toutes taxes comprises mais déduction faite de la redevance contre valeur pollution), ***+2,68%*** par rapport à 2021. Sur ce montant, 91% reviennent à la collectivité pour le fonctionnement et le financement des investissements et 9% pour les taxes.

SMICTOM

Déchetterie d'Entraygues

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi et jeudi : 14h-17h
Samedi : 14h-17h

Horaires d'été jusqu'au 31 octobre
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi et jeudi : 14h-17h
Samedi : 14h-18h

Pour toutes questions contactez le SMICTOM : 05 65 51 52 19
ou la déchetterie d'Entraygues :
Zone artisanale de Saures
12140 Entraygues
tél : 05 65 66 07 68
mail : entraygues-sna@orange.fr

Points d'apport volontaire sur la commune

4 points d'apport volontaire à Golinhac pour le verre :

* Dans le Bourg (en face de la salle des fêtes)

* En face du Camping

* Au Plan d'eau du Radal

* A la croix de Castailhac

DANS LES COLONNES À VERRE JE MET :

Les ***bouteilles***, ***flacons***, ***pots*** et ***bocaux*** en verre sont à déposer dans la colonne à verre ***sans bouchon, ni couvercle, bien vidés, non lavés.***

Uniquement des emballages en verre, pas de vaisselle, ni de miroir, ni de vitrages...

Comment demander sa carte d'accès aux déchetteries

Pour les particuliers domiciliés sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron

Faire parvenir un justificatif de domicile et une pièce d'identité, soit par mail : ***contact@smictom-nord-aveyron.fr***
soit par courrier postal à : ***SMICTOM Nord Aveyron***
48 Bd Joseph Poulenc
12500 Espalion
A réception des documents vous recevrez votre badge par courrier postal.

Pour les professionnels domiciliés sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron

Faire parvenir un justificatif de domicile et une copie de l'inscription au répertoire des métiers ou un Extrait Kbis pour les commerçants et une liste du personnel susceptible de déposer des déchets en déchetterie.

Déchetteries mobiles

Pour connaître le programme 2024 de La déchetterie mobile du SMICTOM Nord Aveyron : ***https://smictom-nord-aveyron.fr › la-dechetterie-mobile***

Pour être autorisé à déposer lors du déplacement de la déchetterie mobile, il faut être muni d'un badge d'accès. Celui-ci vous a été envoyé par courrier. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez joindre le SMICTOM Nord Aveyron au 05 65 51 52 19 ou en informer le gardien présent lors de la venue de la déchetterie mobile

Jours de collecte des déchets

Vos déchets en ***sacs noir*** sont collectés tous les ***mardis.***
Les déchets en ***sacs jaunes*** sont collectés les ***mercredis tous les quinze jours, semaine impaire.***

Une repasse est faite pour les sacs jaunes pour les gros points de collecte : camping, épicerie, salle des fêtes, auberge, plan d'eau ; les vendredis des semaines paires.

Villages d'avenir

Golinhac ainsi que ***70 autres communes*** aveyronnaises sont labellisées Villages d'Avenir

Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation. Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, ***Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.*** Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

PROJETS DES COMMUNES LAURÉATES

Villages d'Avenir vise à accompagner tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune : projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services, …

Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

Villages d'avenir
1RE VAGUE – LAURÉATS 2024

L'Espace Emploi Formation d'Entraygues-sur-Truyère

Coordonnées : 3, rue du collège 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 49 58
mail : pre.entraygues@orange.fr
https://www.eef-aveyron.fr/

Jours d'ouverture :
Lundi de 8h15 à 12h30
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de :
8H15 à 12h30 et de 13h à 17h30

L'Espace Emploi Formation Entraygues / Saint-Amans est ouvert au public depuis 2009 et est soutenu financièrement par les communautés de communes Comtal Lot et Truyère ainsi qu'Aubrac-Carladez et par le Fond Social Européen.
Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou vous cherchez des informations sur l'aide à l'embauche et au développement de votre entreprise, des conseillères en insertion professionnelle vous accueillent.

L'Espace Empoi Formation vous propose :

- ***Un appui personnalisé***
- ***Un espace de travail***
- ***De la documentation***
- ***De l'intérim en milieu rural (adel)***
- ***Des services***

ADEL (association pour le développement de l'emploi local)
L'Espace Emploi Formation Entraygues fait le lien pour la mise à disposition de personnel auprès de :

particuliers : ménage, jardinage
entreprises locales : manutention, ménage des locaux, secrétariat…
collectivités locales : service de cantine, collecte des ordures ménagères, agent de voirie…

Le geste Eco-citoyen

Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?

6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit

1. Réaliser des économies budgétaires

• 20% : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune (1)
• 50% : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité d'une commune(2)
• 21,34€ an/habitant à Golinhac: c'est le coût moyen de l'éclairage public par habitant (3)

Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simple à mettre en place. En éteignant 5 à 7 h par nuit on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie sur la facture d'électricité.

2. Limiter la consommation d'énergie

• Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
• Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...),

Un potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.

3. Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5. Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

6. Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets(4). « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation »(5).

Bon à savoir :

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour(6).
86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit(7)

---

[1] D'après étude de l'ADEME.
[2] D'après étude de l'ADEME.
[3] D'après les chiffres de la mairie
[4] Parmi les principales, la loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1, la loi n°2010-788 de juillet 2010, l'article L 538-1 du code de l'environnement ou encore le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011.
[5] D'après l'article 41 de la loi n°2009-967 du 3 aout 2009 dite Grenelle 1
[6] D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP)
[7] D'après une enquête Harris Interactive de la Fondation européenne pour le climat, CESE, 12/06/2013.

La Vie du Village

Camion Pizza

Tous les mercredis de l'année à partir de 17h30 le camion «Pizza Molette» s'installe à côté de la Mairie.
Vous y trouverez des pizzas base tomates ou base crème cuites au feu de bois, allant de 9 à 13€50. Commandes possibles au 06 41 34 82 91
CB acceptée à partir de 5 euros
Les clients sont au rendez-vous, bonne continuation à «Pizza Molette» !

Fleurissement participatif

Nous attendons le soleil, les fleurs aussi....! Petit retour en images sur le fleurissement participatif du village : serre communale remise en route par la section jardinnage du Foyer Rural, plantations faites dans la bonne humeur et l'amitié, rien de tel pour une bonne floraison !

Cossi dire ?

Retrouvez sur occitan-aveyron.fr des golinhacois qui se sont prêtés à l'exercice de parler en occitan.

Gardiennage de l'église St Martin

Le gardiennage des églises est voté et budgétisé tous les ans.
M. Georges Galan résidant de la commune et habitant à proximité de l'église a accepté cette fonction précédemment occupée par Mme Mimi Calvinhac. Nous le remercions.

Rallye du Rouergue

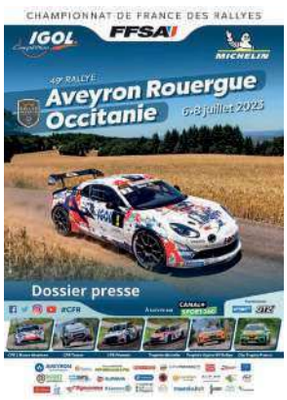

Absente du programme depuis un quart de siècle, la spéciale du Poteau même largement remaniée, a conquis du monde pour son grand retour le vendredi 7 juillet.
Départ de la spéciale Golinhac-Entraygues dans le village à 10h40, zone public.
Les spectacteurs pouvaient aussi se rendre au terrain de quilles de Régaus.
Mais c'est à l'épingle du Poteau qu'ils étaient le plus nombreux à se masser pour assister au passage des équipages.
Pour l'occasion une buvette avec restauration tenue sur place par certaines associations du village avait été organisée.
Il flottait là comme un petit air de nostalgie !
Rendez-vous en juillet 2024 pour fêter les 50 ans du Rallye du Rouergue avec une spéciale et son arrivée à Golinhac !

Moto Trial de la Truyère

Du 27 au 29 octobre, Golinhac a fait partie des communes accueillant le moto trial de la Truyère.

Celui-ci se déroulait également sur les communes d'Entraygues -sur-Truyère, St Hippolyte, Espeyrac et Campuac.
3 belles journées sportives.

Opération «PaÎs»

La commune a eu le plaisir, le 23 décembre d'accueillir à Golinhac la présentation de l'opération «País»: vidéo de témoignages et promotion du livre, dont un exemplaire est à votre disposition à la bibliothèque municipale. Un grand merci à l'institut occitan de l'Aveyron ainsi qu'à l'Intercommunalité et à notre Département ! Un beau moment de partage et de rencontres, tout comme le reflète ce beau travail, vive l'Occitan !

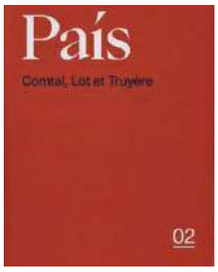

Qu'es aquò l'opération PAÍS ?

Il s'agit d'une opération départementale, menée par l'Institut occitan de l'Aveyron, service financé par le Département de l'Aveyron,en partenariat avec la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère, le Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées et la Région Occitanie.

Sur Comtal, Lot et Truyère, ce fut :

- l'enregistrement de 244 locuteurs occitans
- la réalisation d'un clip ludique et pédagogique par commune (soit 21 Cossí dire ?)
- la réalisation de 3 épisodes de la série documentaire «Mon pichon país» Bernard Sabo campanièr à Campuac ; Nicolas Servières tiulaire à Espeyrac ; Jean-Pierre Mazié abelhaire à Saint-Hippolyte
- l'édition du deuxième volume de la collection País (400 pages quadri) : archéologie, histoire, paysages, architecture, culture occitane, coutumes ancestrales, traditions festives et musicales, vieux métiers, pratiques agricoles, vie de famille, rites religieux, école, conscription, foires, quilles, chasse, pêche, remèdes traditionnels... En complément, une notice touristique pour chaque village du país.
- la réalisation d'un court-métrage sur les Aveyronnais de Paris : BOUGNATS
- des animations scolaires proposées par l'Association départementale pour la transmission de l'occitan en Aveyron (Adoc 12)

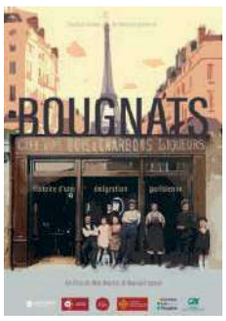

Toutes ces réalisations audiovisuelles sont en ligne sur occitan-aveyron.fr.

Fêtes de fin d'année

Tandis que le village se paraît de ses décorations de Noël grâce à nos agents communaux et un groupe de bénévoles, le Conseil Municipal et son CCAS (Centre d'Action Sociale), eux, distribuaient un colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune.

Le foyer rural de son côté proposait un spectacle de magie, clôturé par un goûter offert par la municipalité.

Des petits moments conviviaux et agréables appréciés de tous.

Mimi Calvinhac (Rosa Emilie Cantarel)

Figure incontournable de Golinhac, Mimi nous a quitté le 12 avril 2023. Nous souhaitions lui rendre hommage à travers ce portrait posthume.

Mimi, est née le 25 mai 1932 au Castanié.
Suite à un drame familial, elle arrive à Golinhac à l'âge de 5 ans chez sa tante Alexandrine Bosc (née Cantarel) institutrice à l'école publique.
A 14 ans elle obtient son certificat, mais à cette époque tous les bras sont importants et elle se retrouve donc à travailler à la ferme pour son oncle.
A l'occasion d'un bal, elle rencontre Louis Calvinhac et en tombe amoureuse. Elle l'épousera le 9 décembre 1955 à Golinhac. De cette union naîtra Jean-Louis qui sera suivi de 4 autres enfants : René, Catherine, Gabriel et Gisèle.
Avec son mari ils s'occupent de la ferme jusqu'en 1955, les derniers blés seront semés en 54.
Parallèlement ils gèrent le café restaurant qu'ils ont ouvert juste après leur mariage. C'est un lieu convivial où se retrouvent les joueurs de cartes autour d'un casse-croûte.
Ce dernier fermera en 1971.
Femme à plusieurs casquettes, elle lance dans les années 60 un élevage de lapins pour un complément de revenu. Elle s'occupe aussi des assurances Groupama pendant environ 10 ans. Elle fait suite au curé Bousquet, et va ainsi visiter toutes les maisons de la commune des agriculteurs et artisans.
Mimi est passionnée par son village pour lequel elle s' investit beaucoup.
En 1966, en premier lieu pour occuper ses garçons, elle est à l'origine de la création du club de football.
En 1976 elle crée le Foyer Rural et en sera présidente pendant 23 ans !
En 1977 elle met en place la section «théâtre» du foyer rural. Elle montera sur les planches jusqu'en 2022.

En 1981 elle est à l'initiative avec une dizaine d'autres danseurs qui régulièrement se retrouvaient pour pratiquer les danses de leur jeunesse, de la création du groupe folklorique «Los Englenaires». Pas moins de 200 danseurs ont participé à ce groupe. Mimi et son amie Simone Bénézet se sont dévouées pendant 21 ans pour que le nom de ce groupe folklorique reste un souvenir inoubliable.
A partir des années 90, elle est élue pendant 3 mandats au conseil municipal. Les 2 derniers en tant que 1ère adjointe.
Lorsque le camping et le terrain de tennis sont construits elle gère les réservations, entrées et sorties, clés...
Elle s'occupe aussi de l'entretien des tombes de 20 familles au cimetière de Golinhac, et de l'église St Martin. Elle assure l'ouverture et fermeture des portes, elle fleurit, sonne les cloches, installe la crèche en fin d'année, prépare les messes. Mais surtout elle y chante. Dès l'âge de 14 ans dans une petite chorale gérée par la soeur Lydie qui joue de l'harmonium, et jusqu'à la fin de sa vie dans la chorale d'Entraygues sur Truyère «au cœur des flots». Elle s'occupe aussi des chemins de Compostelle avec Mme Simone Anglade et fait le trajet en bus du Puy en Velay jusqu'à Compostelle.
En 2009 elle fait partie des 14 «défricheurs d'éternité» de la section patrimoine du foyer rural qui travaillent pendant 5 ans à la réalisation du livre «Notre village Golinhac».
Femme très croyante elle aura le bonheur en 2019 de découvrir la cité du Vatican avec son fils René et sa belle-fille Sylvie.

En 2022 elle connait l'énorme malheur de perdre son fils René.
Petit à petit sa santé se dégrade et elle ne peut plus rester toute seule. Elle part donc vivre à Cahors chez sa fille Cathy, mais dès qu'elle en a l'occasion elle vient faire un tour à Golinhac.

Vous l'aurez compris Mimi était une femme d'action, hyper-active, qui vivait à 100 à l'heure. Femme moderne qui fut la première à avoir son permis de conduire à Golinhac et qui rêvait de faire un rallye.
Mais Mimi c'était aussi une maman attentionnée, une grand-mère et arrière-grand-mère aimée. Ses enfants lui feront la surprise de lui organiser une fête pour ses 90 ans. Dernière fois où elle aura été entourée de tous les siens et de ses amis.
Mimi était exceptionnelle et restera dans le cœur de chacun.

CULTURE

JOURNEES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre, lors des Journées du Patrimoine les Golinhacois ont pu visiter librement les églises de Golinhac et Castailhac.
Le dimanche matin, a été proposé une balade commentée par Alain Michelin à Peyre Bélière et au Dolmen du Puech de Molière.
L' après midi, M. Le Maire et Danielle Halma, guides d'un après-midi, ont pu partager leur passion pour notre église fortifiée St Martin,avec découverte des salles refuge et ascension du clocher de Golinhac !
L'occasion de lire les murs, parler d'anecdotes.
La présence de Christian Triadou, descendant des fondeurs de cloches aveyronnais Triadou, passionné et généreux en explications en tout genre sur l'art campanaire a enrichi cette visite.
Les visites par petits groupes se sont enchaînées l'après-midi, avec bon nombre de participants.

SPECTACLE

Dimanche 6 août avait lieu à Golinhac un moment de musique exceptionnel dans le cadre du festival «Balades musicales en Aveyron» ! Du Mozart, agrémenté de quelques délicieuses bouchées avec bière locale, de quoi éveiller tous les sens ! Un public venu nombreux ! Merci encore aux organisateurs, et à l'intercomunalité Comtal Lot et Truyère, financeur de la manifestation. À l'année prochaine !

MAIS C'EST OU CA ?

La Vinsonnerie

PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA CCLT

Dans le cadre de sa compétence culture, la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère met en œuvre une programmation culturelle imaginée pour développer l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire. Elle a fait le choix d'une montée en puissance avec une saison culturelle renforcée, de septembre à juin, axée sur la diffusion de spectacles vivants de qualité et éclectiques. La Communauté de Communes poursuit à ce titre plusieurs objectifs et enjeux :

- dynamiser l'attractivité et la cohésion culturelle du territoire,
- structurer et pérenniser sa politique culturelle en associant et fédérant les acteurs locaux,
- développer au maximum l'éducation artistique et culturelle en facilitant la pratique culturelle,
- rendre la culture accessible partout et par tous en proposant une offre tout public

Retrouvez la programmation sur : https://comtal-lot-truyere.fr/decouvrir/culture/programmation

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A la bibliothèque municipale de Golinhac, vous pouvez emprunter gratuitement :

- des livres (romans , romans policiers, bandes dessinées, documentaires)
- des Cd, des livres audios et des ouvrages écrits en gros caractères pour faciliter la lecture aux personnes ayant des difficultés de vision (pour les autres aussi !)
- des albums, livres, documentaires, Bd, Cd, pour les enfants et les ados .

Vous pouvez consulter ou emprunter les derniers numéros de la revue Patrimoni, sur l'histoire, la biodiversité, la géologie du département de l'Aveyron et de la région Occitanie, ainsi que des livres sur l'histoire locale (le livre de Golinhac, le Pont d' Entraygues...)

Vous pouvez vous inscrire aux ressources en ligne qui vous permettront gratuitement, de regarder des films, lire de nombreux journaux et revues, écouter des concerts de la Philarmonie de Paris, apprendre...des langues étrangères ou le tricot ou plein d'autres choses encore...

L'informatisation de la bibliothèque et la mise en réseau, portée par la communauté de communes Comtal Lot Truyère, vous permettront, grâce à votre carte, d'emprunter, gratuitement, des ouvrages dans les bibliothèques de Bozouls, Campuac, Espalion, Espeyrac, Gabriac, Lassouts, Le Nayrac, Montrozier, Rodelle, Villecomtal, Saint Côme d'Olt, Saint Hippolyte.

Vous pouvez, aussi, réserver les livres qui vous intéressent auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Les bénévoles, qui font vivre votre bibliothèque, vous proposeront, tout au long de l'année des animations : vide livre lors de la Saint Martin, participation au Noël du foyer rural, printemps des poètes... et vous accueilleront avec plaisir le mercredi et le 1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h.

La communauté de communes , grâce à son réseau « de rives en rimes » vous proposera aussi des spectacles et animations diverses.

Alors, qu'attendez- vous pour pousser la porte de la bibliothèque ?

LES ASSOCIATIONS

ECGE Foot
Entente Campuac Golinhac Espeyrac

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook

Bureau

Co-Présidents : Raphaël Layrac
Simon Pradalier
Co-Trésoriers : Justin Romieu
Emeric Dellus
Co-Secrétaires:Jordan Perrié
Nathan Pradel

Résumé du début de saison :

Nouvelle saison, nouveaux objectifs pour le club de foot de l'entente Espeyrac/Campuac/Golinhac.

Après une saison difficile l'année passée, le club a fait des choix forts pour repartir sur de bonnes bases en n'engageant plus qu'une seule équipe.

Pour cela le championnat de division 5 a été choisi. Il faut repartir d'en bas pour pouvoir remonter, c'est la philosophie qu'a choisie le bureau pour la saison en cours.

Le nouvel effectif est jeune, emmené par des joueurs d'expérience évoluant dans le club depuis de nombreuses années.

Un nouveau bureau et un nouveau coach également puisque Simon Pradalier/Ortiz enlève sa casquette de joueur pour être désormais l'entraîneur de l'équipe et co-président du club avec Raphaël Layrac.

Au niveau des résultats, l'équipe figure pour l'instant dans le haut du classement après avoir été premier durant quelques matchs.

Et pour cause une première défaite concédée contre l'AS Cantoin après 3 victoires et 1 match nul sur les 4 premiers matchs.

Un début de saison de bonne augure pour la suite avec des joueurs motivés et une bonne ambiance dans le vestiaire.

Tout porte à croire qu'un bon groupe se crée et que les résultats vont continuer à suivre.

Un grand merci à tous les supporters venus en nombre encourager nos joueurs lors de chaque match à domicile.

Le Foyer Rural

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook et instagram

Bureau

Présidente : Christelle Maréchaux
Trésorier : Christian Caucal
Secrétaire : Stéphanie Célérier
Membres du conseil d'administration : Combettes Maryline,Célérier Thierry, Zaczik Martine, Gros Clément

Gus et Cie

Conteur

Foyer rural toujours aussi actif sur cette période d'avril à décembre ; petite rétrospective :

- ***1er avril*** : Représentation théâtrale de ***Gus et Cie***
- ***29 avril*** : ***Concert caritatif*** ; 1000€ ont été donné à l'association «jamais sans toit» et «la croix rouge». Quatre groupes se sont produits pour l'occasion : Folkentrad, les Malbarrés, Azmusic et Cigale.
- ***23 juin*** : ***Fête de la St Jean*** avec la traditionnelle soupe au fromage ; les groupes Folkentrad et Malbarrés et un magnifique feu.
- ***13 juillet*** : ***Goli prend l'Air*** au plan d'eau avec un super groupe «Mojito trio», un superbe feu d'artifice offert par la municipalité et un repas froid, où vous êtes venus toujours plus nombreux.
- ***11 août*** : Sur la place du village le ***Conteur*** Yves Lavernhe
- ***19 et 20 août*** : Dans une ambiance western ***Fête de la St Roch***. Des animations, de la musique, de la danse, du ratiafia, un cochon grillé, voilà les ingrédients d'une fête réussie.
- ***10 septembre*** : Première édition du ***vide grenier*** de Golipitchoun, associé au ***forum des associations***.
- Sans oublier les ateliers pour enfants proposés par Golipitchoun

Goli prend l'air

Fête de la St Roch

Le foyer rural vous informe aussi de la création de deux nouvelles sections : - jeux théâtraux pour enfants,
- arts créatifs
- et la reprise attendue de la section patrimoine.

Vide Grenier

St Jean

Club de l'amitié

Bureau

Présidente: Marinou Pagès
Trésorier :Denis Parent
Secrétaire: : Lucette Girbal

Le Club de l'amitié en partenariat avec le Club des aînés ruraux de Campuac, ***le 5 mai*** une sortie à St Julien de Piganiol pour déguster un ***Estofinado*** au restaurant Le Marronnier.

Le ***20 septembre***, les plus matinaux se donnaient rendez-vous devant la mairie pour un voyage direction ***Clermont-Ferrand.***
Sur place la matinée était consacrée à la visite du musée «***L'Aventure Michelin***».
Un voyage à travers le temps de cette entreprise mythique de la région.
Après un bon repas, direction le ***Puy de Dôme***.
A la gare de départ situé à la Maison du site c'est avec le train électrique à crémaillère qui nos voyageurs ont atteint le sommet du puy de Dôme en 15 minutes. La voie à flanc de montagne leur a dévoilé un magnifique panorama sur la Chaîne des Puys, la plaine de la Limagne, la métropole clermontoise et le Massif du Sancy.
Au sommet ils ont pu emprunter le chemin des pèlerins qui contourne le temple de Mercure, et mène aux vestiges archéologiques et à leur mise en valeur. Trois tables d'interprétation l'agrémentent.
Après cette belle journée retour à Golinhac où les attendait un agréable casse-croûte.

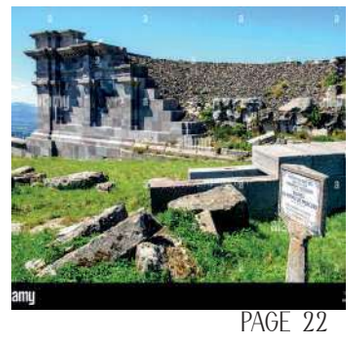

Sport Quilles Golinhac

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook

Bureau

Co-Présidents : Mathieu Malpel
: Arnaud Vayssade
Co-Trésoriers: Mathieu Galan
Grégory Batejat
Co-Secrétaires: Laetitia Ferrières
Stéphanie Rouquette

La saison débutait bien samedi 25 mars. Deux équipes ont défendu les couleurs du club au quillodrome de Campuac pour disputer l'Inter-clubs. L'équipe composée de David, Frédéric, Nicolas et Justin a atteint la plus haute marche du podium. Félicitations également à la doublette mixte Stéphanie et Frédéric qui a décroché une honorable 3ème place en catégorie honneur.

Le dimanche 9 avril, petit moment convivial avant d'entamer la saison 2023. Le club a convié l'intégralité des licenciés et amis à la traditionnelle coupe du club sur le terrain de Régault. C'est sous un soleil radieux que Chantal et Alexis ont remporté la coupe.

Du côté de l'école de quilles, les couleurs du club ont fièrement été représentées. Mélina et Emie ont partagé le terrain avec des filles du club d'Espeyrac. Pour trois d'entre elles, c'était leur première compétition. Quatre garçons ont également foulé les terrains: Louis, Maël, Lucas et Jules. Des résultats encourageants pour tous. Le 29 juillet, deux représentants du club ont pris la route de Montpellier pour disputer le championnat de France individuel. En catégorie poussin, Lucas Galan termine à la 7ème place à l'issue des 4 parties en abattant 90 quilles. Le club remercie les coachs et accompagnateurs et plus particulièrement leur entraîneur Frédéric pour son implication et dynamisme.

Le 2 août, lors du Championnat de France par équipes, nos deux équipes qualifiées ont largement contribué à faire briller les couleurs du club grâce à de très bons résultats. L'équipe Pélissou a brillamment terminée à la 3ème place dans la catégorie ESSOR avec un excellent score de 1162 quilles. Félicitations à Nico, Fred G, Bastien et Fred R. Quant à l'équipe Galan (Mathieu, Greg, Ghis et Thierry), elle termine a une honorable 6ème place dans la catégorie Promotion a seulement 10 quilles des 3ème avec un résultat de 1165 quilles. Bravo à tous.

Le club remercie Appoline Romieu pour la création de notre nouveau Logo.

Interclub

Coupe du club

Lucas Galan 7ème place catégorie poussin au championnat de France

Ecole de quilles

Equipe Pélissou 3ème place au championnat de France

Nouveau logo du club créé par Appoline Romieu

Si des personnes sont intéressées par la découverte de ce sport, elles peuvent s'adresser à un membre du bureau qui se fera un plaisir de les renseigner.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

L'Eglise Saint-Martin

Les origines

Un château fort existait, couvrant le centre du bourg ; la chapelle castrale fut construite selon les plans du seigneur Pierre d'Yzarn qui avait participé à la 6ème croisade. Cette chapelle serait la copie de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. La chapelle apparaît ensuite en 1245 dans la confirmation papale des donations faites à l'abbaye de Conques.

L'aspect architectural

Fortifiée au XIVe siècle elle est constituée de moellons de moyen appareil majoritairement en granit, d'autres de grès. Les mêmes matériaux se retrouvent pour les arcs, nervures, encadrements, auxquels vient s'ajouter du calcaire.

L'église a connue une réorientation en 1908, le chœur actuel étant avant cette date, la travée occidentale (ouest) de la nef, dans laquelle se trouvait une tribune. Le portail actuel est implanté dans le pan oriental (est) de l'ancien chevet quadrangulaire. Le sanctuaire initial ainsi que l'ancien transept sont de style roman ; la nef, les chapelles latérales et le chœur actuel sont d'architectures gothique. La nef primitive dont la largeur ne devait pas excéder celle du sanctuaire ou des croisillons fut remplacée par une nef plus large et comportant 3 travées. La travée terminale est transformée aujourd'hui en sanctuaire.

Les murs épais étaient épaulés de contreforts encore visibles à l'ouest. Une tour dominait la travée terminale, couronnement expliquant l'épaisseur des murs. On peut voir un raccord très net sous les combles, entre la tour et le reste de l'édifice, ce qui pourrait indiquer que les fortifications ne furent pas construites d'un seul jet. Les deux chapelles : du Rosaire et de St Jean, de style gothique, ont dû être greffées sur la nef du XV-XVIe siècles. En tout cas, elles existaient en 1668.

Le clocher

Le clocher roman est entièrement dissimulé sous les combles ; la souche carrée abrite la coupole et les petites baies de cette dernière percent 3 de ses faces.

Au-dessus la construction semble avoir été poursuivie vers le XIIe siècle, toujours sur le plan carré. A l'étage inférieur des arcs, de décharge renforcent chacune des faces ; l'étage supérieur, terminé par une corniche est percé d'étroites baies du nord et au midi. Au-dessus des combles, la construction a été surélevée à l'époque moderne. En 1688, le clocher abrite alors 4 cloches.

Les cloches :

1557 La plus vieille, fort respectable, classée parmi les objets historiques le 5 novembre 1943

1833 Acquisition de 2 cloches faites par Triadou fondeur à Rodez. Mises en place le 8 novembre.

1881 Bénédiction d'une magnifique cloche sortie des ateliers Triadou. Elle a pour patron St Martin.

1947 Nouvelle cloche. Bénit le 18 mai 1947. Elle remplace celle qui avait été fêlée le 8 mai 1945 pour avoir sonné la fin de la guerre !

1969 Mécanisation et électrification des cloches. Horloge extérieure.

Aujourd'hui notre clocher a la fierté d'abriter 3 cloches : La Vénérable, une cloche de 640kg de 1881 et la plus jeune «Anne».

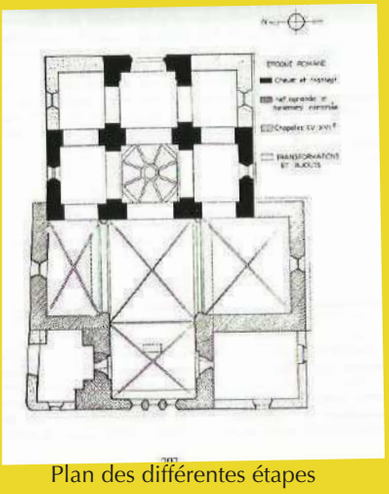

Plan des différentes étapes

Evolution architecturale

Evolutions architecturales, voici 2 illustrations ; la 1ère représente le bâtiment avant les années 1840, la 2ème le bâtiment actuel. Côté façade sud.

Un tour défensive (XIVe siècle) s'érigeait sur la partie ouest du bâtiment. Elle est restée telle quelle avec ses contreforts et sa fenêtre à meneaux, ses meurtrières. Cette tour menaçant ruine, a simplement été décapitée en 1844, pour la mettre au niveau du couvert de l'édifice. Cette toiture se trouvait donc entre la tour ouest et la tour est, servant de clocher.

Entre 1871 et 1874, la façade est, l'actuelle porte d'entrée, est modifiée. Les angles arrondis de chaque côté ont été abattus pour donner au bâtiment sa forme carrée actuelle, autour du clocher. Il a donc fallu construire 6 arceaux et de nouvelles fenêtres.

Pour le clocher, sa toiture était constituée de 4 pentes plus basses. Après que la foudre s'y soit abattue dessus en 1904, une nouvelle flèche a été construite en 1909, à 8 pans et bien plus élancée (le sommet de la Croix culmine à 39m au-dessus du sol).

Notons qu'en 1929 a été construit l'actuelle sacristie. La même année les fenêtres ont été prolongées en remplaçant leurs menuiseries en bois et verre par les vitraux que nous connaissons aujourd'hui.

Source «Notre village Golinhac» section patrimoine

Liabastres

Retrouvez le journal sur le site de la Mairie : https://notremairiegolinhac.fr

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro au format numérique seulement, faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie :
Mail : golinhac@orange.fr
Tél : 05 65 44 50 12